



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

divorce

Question écrite n° 74165

## Texte de la question

Mme Nadine Morano appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'indication de médiations familiales comme procédure alternative dans le cadre de procédures pénales engagées pour non-présentations d'enfant ou de litiges concernant l'autorité parentale et la garde de l'enfant, présentées devant le juge aux affaires familiales. Elle souhaite connaître les chiffres qui permettent d'évaluer l'efficacité de ces mesures lorsque les parents sont engagés dans un divorce ou une séparation très conflictuelle, suivant qu'elles sont prescrites par le parquet ou le juge aux affaires familiales.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nadine Morano](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74165

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice (garde des sceaux)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 septembre 2005, page 8881